

MYANMAR/THAÏLANDE

Nulle part où aller

Index AI : ASA 16/024/01

Ce jour (vendredi 7 décembre 2001), Amnesty International s'est déclarée vivement préoccupée par la récente attaque menée par les forces armées du Myanmar contre un camp de personnes déplacées occupé par des civils karen. Fin novembre, des soldats ont pris d'assaut le camp de Htee Wah Doh, tout proche de la frontière thaïlandaise, où ils ont incendié et pillé des habitations, un hôpital ainsi qu'une école, et arrêté 15 villageois karen.

Le mois précédent, 63 demandeurs d'asile karen s'étaient réfugiés au camp de Htee Wah Doh, après avoir été renvoyés de force au Myanmar par l'Armée royale de Thaïlande. Ils y avaient rejoint d'autres Karen déplacés sur le territoire myanmar installés là temporairement.

« Les gouvernements du Myanmar et de la Thaïlande sont tous deux fautifs. En premier lieu, ces personnes n'auraient jamais dû être renvoyées au Myanmar, et en second lieu, l'armée de ce pays aurait dû protéger ces personnes

déplacées au lieu de les attaquer », a déclaré Amnesty International. Il s'agit là d'une violation manifeste par les autorités thaïlandaises du principe de non-refoulement, qui est une règle du droit international coutumier.

Après cette offensive, plus de 700 civils karen se sont réfugiés à Halockanee, une zone voisine contrôlée par le New Mon State Party (NMSP, Parti pour un nouvel État mon), un groupe armé d'opposition issu de la minorité ethnique mon, qui a conclu un accord de cessez-le-feu avec le régime myanmar en 1995. Hier, le State Peace and Development Council (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), le gouvernement militaire du Myanmar, a donné aux civils réfugiés à Halockanee le choix entre deux options : rester près de Htee Wah Doh ou se rendre au col des trois pagodes, une zone située plus au nord contrôlée par le SPDC. Les autorités thaïlandaises ont refusé, quant à elles, de les laisser revenir en Thaïlande.

« Aucune de ces deux options ne garantit la sécurité de ces personnes, qui sont véritablement

prises au piège entre deux pays, sans aucun endroit sûr où aller. Il est impératif que le gouvernement thaïlandais leur permette immédiatement de revenir et de s'installer dans un camp de réfugiés karen, où leur protection pourra être assurée », a souligné Amnesty International.

Certaines des 15 personnes ayant été arrêtées ont été interrogées, tandis que d'autres ont été contraintes à travailler comme porteurs pour l'armée. La plupart se sont échappées ou ont été relâchées, mais on est toujours sans nouvelles de plusieurs d'entre elles, dont la sécurité suscite de vives

Les 63 demandeurs d'asile karen avaient traversé la frontière pour entrer dans la province de Kanchanaburi, dans l'ouest de la Thaïlande, le 25 octobre, mais la 9^e Division d'infanterie de l'Armée royale de Thaïlande a décidé de les renvoyer au Myanmar sans avoir dûment consulté le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Malgré le fait que ces personnes avaient pris la fuite parce qu'elles avaient été réinstallées contre leur gré par les forces régulières myanmar, l'armée

craintes. Un des individus appréhendés a été ultérieurement découvert avec une blessure par balle à la jambe, qui a été finalement amputée.

D'après les informations recueillies, l'attaque menée par l'armée myanmar contre le camp de Htee Wah Doh a été provoquée par la présence d'un groupe armé mon issu d'une scission du NMSP, qui avait engagé les hostilités contre les forces gouvernementales. Ce groupe avait installé une base non loin de Htee Wah Doh, ce qui avait donné lieu au déploiement de renforts de troupes par le SPDC dans la région.

thaïlandaise a affirmé qu'elles ne devaient pas être autorisées à demeurer en Thaïlande parce qu'elles ne « fuyaient pas des combats ». Néanmoins, des informations fiables indiquent qu'elles tentaient de se soustraire à de graves violations des droits humains, prenant notamment la forme de travail forcé et de réinstallation forcée.

Informations générales

Plus de 120 000 réfugiés karen et karenni originaires du Myanmar

vivent actuellement en Thaïlande dans des camps proches de la frontière myanmar. Quelque 100 000 réfugiés appartenant à la communauté shan, un autre groupe ethnique minoritaire au Myanmar, se voient refuser l'accès à ces camps par les autorités thaïlandaises.

Depuis plusieurs décennies, la Thaïlande accueille des centaines de milliers de réfugiés originaires des pays voisins. En règle générale, les autorités thaïlandaises font preuve de tolérance et de compassion, permettant à la plupart d'entre eux de rester sur leur territoire jusqu'à ce que leur situation ait pu être réglée de manière durable. Toutefois, en plusieurs occasions, elles ont renvoyé de force des réfugiés en provenance du Myanmar et du Cambodge. _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>